



## AGENDA PAROISSIAL 26 juin 2022

**26/06** Messe du 13<sup>ème</sup> dimanche  
du Temps ordinaire

Bar de l'amitié

**Collecte** La collecte est pour la Basilique du  
Sacré Cœur de Koekelberg

**Lundi**

**27/06**

**Mardi** 09h00 Messe

**28/06** 09h30 Adoration et Chapelet

**Mercredi**

**29/06** 11h00 Adoration et Chapelet

**Judi** 11H00 Adoration et Chapelet

**30/06** 11h30 Messe

**Vendredi** 18h00 Adoration

**01/07**

**Samedi** 18h00 Messe

**02/07**

**Dimanche** 10h30 Messe du 14<sup>ème</sup> dimanche  
du Temps ordinaire

Is 19, 66, 10-14c

Ps 65 (66), 1-3a,4...

Ga 6,14-18

Lc 10, 1-12, 17-20

**Collectes des 18 & 19 juin : 359,25 €**

Abbé Charles KASONGO-MUTWE -02 /851.69.13

E-mail : mukulu\_2006@yahoo.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 09h30 à 11h00

Tél. : 02 384 66 08.

- ◆ N° compte bancaire paroisse : BE28 2710 2233 7920
- ◆ Site Web : <http://steannewaterloo.com>
- ◆ La Team à Phil est sur Facebook
- ◆ Editeur responsable : Abbé Charles Kasongo-Mutwe

## Agenda

**Le 04/07** : 20h00 Inscription au baptême

## Sacrement des malades

Lors de la messe du dimanche **3 juillet** prochain, les personnes qui le désirent, pourront recevoir le sacrement des malades. Afin de faciliter l'organisation de cette célébration, il est demandé aux personnes souhaitant recevoir le Sacrement des malades de bien vouloir s'inscrire au préalable : soit sur la liste se trouvant sur la table du hall de l'église, soit en téléphonant à Francine Caillet 0479/737.432

Si vous ne pouvez pas vous déplacer mais que vous souhaitez la visite du Père Charles, vous pouvez le contacter au n° 02/851.69.13.

## Mesures sanitaires

La situation pandémique a beaucoup évolué. Une résurgence des contaminations n'étant pas exclue, il convient de rester prudent tout en adaptant nos pratiques concernant le culte.

En concertation avec les diocèses de la Région wallonne et le secrétariat de la conférence épiscopale voici les éléments à tenir en compte dans la responsabilité qui est la vôtre.

1. Il est opportun de garder la possibilité de **se désinfecter les mains** à l'entrée de l'église.
2. **Les bénitiers** doivent encore rester vides.
3. **L'aspersion** est à nouveau autorisée.

4. Là où on en a l'habitude, la procession des **offrandes** est permise. En tout cas, les oblats ne seront pas déposés sur l'autel avant l'offertoire. L'usage de la pale sur les coupes et les patènes reste conseillé.

5. La **collecte** peut être faite au moment habituel, en passant des paniers dans les rangées.

6. Le **geste de paix** - avec poignée de main - est à nouveau autorisé.

7. Les prêtres et les personnes qui distribuent la **communio** ne doivent plus porter le masque (sauf s'ils ont des symptômes de type grippal) mais, avant de distribuer la communion, ils se désinfecteront les mains au gel hydroalcoolique.

8. La **communio sous les deux espèces** est une heureuse pratique à retrouver tout en restant prudent. On se limitera à la communion par intinction, même pour les concélébrants.

9. On continue de ne donner la **communio que dans la main**.

10. Les **baptêmes communautaires** peuvent être célébrés. Pour le geste de l'eau baptismale, le plus simple est d'utiliser une cruche suffisamment remplie pour verser de l'eau sur la tête de chacun des enfants, sans aller repuiser de l'eau dans le baptistère.

11. **L'onction d'huile**, pour les baptêmes et les confirmations ainsi que pour le sacrement des malades, est autorisée avec la main moyennant le fait que le célébrant se désinfecte les mains avant et après l'onction.

12. Lors des **funérailles**, la vénération de la croix ou de la patène ne peut se faire qu'en s'inclinant devant elle. La croix ou la patène ne sont ni embrassées ni touchées.

Source : Vicariat du BW

## Horaire des messes de juillet et août

Juillet et août : semaine : mardi 9h00

Juillet : samedi : 18h00 jusqu'au 23 juillet

tous les dimanches : 10h30

Août : les samedis : pas de messe

les dimanches : 10h30

le 15 août : 10h30